

DÉLIBÉRATION N° 7

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DU 10 DÉCEMBRE 2024

Le conseil d'administration de la Masse des douanes,

Vu le décret n°2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son article 13,

Après en avoir délibéré,

Article unique

Approuve la conclusion de la convention de réservation en droit unique avec CDC Habitat Lyon pour deux logements conventionnés PLS situés sur la commune de Chassieu, sous réserve de l'avis favorable de la commission territoriale de la Masse de Lyon.

Fait à Montreuil, le 10 décembre 2024

Le président,



Florian COLAS